



Conduite d'un quadricycle léger à moteur (permis AM option quadricycle léger)

Objectifs :

Informier et sensibiliser les jeunes à la conduite d'un quadricycle à moteur en vue d'obtenir la validation du permis AM option quadricycle à moteur conformément à l'arrêté du 8 novembre 2012.

Public concerné et pré-requis :

- Être âgé d'au moins 14 ans
- Être détenteur de l'ASSR niveau 1 ou 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière passée en classe de 5ème et 3ème) ou ASR (Attestation de Sécurité Routière)
- Autorisation parentale (fournie)

NB : Le suivi de l'option Cyclomoteur vaut reconnaissance du suivi de l'option quadricycle léger à moteur.

Qualification des formateurs :

- Enseignant titulaire du Titre Professionnel ECSR et du CCS Deux Roues (ou du BEPECASER et de la mention Deux Roues) et, de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

Moyen pédagogiques et techniques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adolescents.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Quadricycles légers à moteur homologué.
- Documents d'informations.
- Aire d'évolution.
- Livret de formation « AM »

Effectifs :

Formation collective

Horaires :

Suivant vos disponibilités et celles de l'agence, planning de formation remis en amont

Durée :

8 heures minimum

Programme :

Séquence 1

Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes).

Séquence 2

Formation à la conduite hors circulation (minimum 1 heure).

Séquence 3

Apports théoriques (code de la route), (30 minutes).

Séquence 4

Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (minimum 3 heures de conduite effective par élève).

Séquence 5

Sensibilisation aux risques (minimum 1 heure). Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence, pour les élèves mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal.

Modalités d'évaluation des acquis :

Évaluations continues et évaluations de synthèse correspondantes au REMC.

Sanction visée :

Attestation de suivi de la formation pratique du Brevet de Sécurité Routière en vue de la délivrance du permis AM option quadricycle léger.